

# Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage



Association « La Compagnie du Paysage »  
Site : [www.lacompaniedupaysage.fr](http://www.lacompaniedupaysage.fr)  
Bureau : 4 Grande rue, 36170 St Benoît  
Tel : 02 54 24 31 35

## PROCHAINE REUNION MARDI 16 DECEMBRE A 20H30

AUX TROIS MUSEES DE PRISSAC, ROUTE DE BELABRE, PRISSAC  
PROGRAMME : VISIONNER DES PHOTOS DU BOCAGE

### CR N°1 DE LA REUNION DES ATELIERS DE PRISSAC [25/11/08]

#### **Résumé de la 1ère réunion : programme : établir les règles du jeu.**

##### **Contexte**

Une commande du Parc Naturel Régional de la Brenne à l'association « La Compagnie du Paysage », dans le cadre des « Ateliers de Prissac »<sup>1</sup> : mettre en place un Observatoire participatif du paysage.

##### **Rappel des objectifs de « l'Observatoire participatif du paysage de Prissac »**

Eveiller le regard de chacun sur l'évolution des paysages quotidiens, se donner les moyens de les enregistrer selon des « règles du jeu » adoptées collectivement, pour transmettre une mémoire vivante du bocage : devenir des observateurs attentifs actifs des transformations de l'environnement.

##### **Règles du jeu :**

Elles se déclinent en cinq points :

###### 1) le support photographique :

- soit des vues ont déjà été prises et on peut partir de photos anciennes pour enregistrer les éventuelles modifications du site,  
- soit on ne retrouve aucune vue du lieu, et il faut faire la photo initiale du point de vue pour commencer une observation périodique.

###### 2) le territoire :

Le terrain d'observation retenu reprend celui des « Ateliers de Prissac » [dans un rayon de 15km autour de Prissac], mais dans un premier temps, seules, les territoires des communes adhérentes au PNR [ou en proximité] sont concernées.

###### 3) la position de l'observateur :

Les photos seront nécessairement prises depuis un espace public : le paysage devient ainsi un patrimoine commun et un bien public, puisque donné à la vue de tous.

###### 4) la légende :

Les photos sont présentées et commentées pendant les Ateliers. Accompagnées d'une légende, elles retraceront un récit qui fera l'objet d'une exposition estivale de 2009.

###### 5) l'accompagnement d'une photographe professionnelle :

Le PNR a missionné Florence Morisot pour assister les participants au niveau des techniques à mettre en œuvre pour créer un observatoire photographique, et proposer des lectures de paysages sur le terrain.

##### Pièces jointes en annexes :

- Page 5 à 7 : Extraits de l'étude de l'agence « A ciel ouvert »
- En document séparé : Flyer de présentation de l'observatoire photographique

##### **Etaient présents :**

<sup>1</sup> Les Ateliers participatifs de Prissac ont été créés en 2004, à l'initiative de l'association « La Compagnie du Paysage », en partenariat avec la mairie de Prissac, le PNR de la Brenne, l'office du tourisme du canton de Bélâbre, l'écomusée du Blanc, et avec les habitants qui les ont fait vivre, produisant chaque été une exposition collective des travaux et réflexions sur les thématiques choisies : « Mes bons coins », « J'habite à la campagne », « Demain le bocage », « La part des habitants ».

## Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

- Brissaud Alain, professeur d'arts plastiques, « Le conduit », 36 310 Tilly
- Chiappero Dany, architecte au PNR de la Brenne
- Cigoyenette Marie-Hélène,
- Dubrac Isabelle, impasse des tilleuls 36170 Saint Civran
- Joannin Robert, Sacierges St Martin
- Marcel Odile, professeur honoraire, La Font Bûcher, 36170 La Châtre-Langlin
- Marette Catherine, architecte, 15 rue des Ardennes, 75019 Paris
- Morisot Florence, photographe, Poitiers
- Nevières Alain, président de l'Office de Tourisme du canton de Bélâbre,
- Rizet Hugues, « Le Peury », 36310 Tilly
- Touzet Gilles, maire de Prissac, 36370 Prissac
- Vannier Maurice, agriculteur, 28 rue de Bélâbre, 36370 Prissac

### Déroulement de la réunion

Pour la cinquième année consécutive, les « Ateliers paysage de Prissac » se sont de nouveau réunis aux Trois Musées de Prissac pour retrouver ceux qui s'intéressent au paysage, à leur campagne & ses usages, et qui souhaitent échanger sur le thème des transformations du bocage, notamment à travers la mise en place d'un observatoire participatif du paysage.

Pendant les deux années à venir, et pour honorer la commande du PNR de la Brenne, les Ateliers participatifs de Prissac seront consacrés à la mise en place d'un observatoire participatif du paysage.

Gilles Touzet, maire de Prissac et président de la « commission Bâti/Paysages/Urbanisme/Patrimoine culturel » du PNR de la Brenne, a chaleureusement accueilli les participants dans la salle des « Trois Musées de Prissac » -lieu de rencontres, aujourd'hui bien connu des Ateliers- en saluant cette nouvelle initiative de la commande par le PNR d'un observatoire participatif du paysage.

Après un tour de table, où chacun a pu faire connaissance de son voisin, Catherine Marette [animatrice, membre de la Compagnie du Paysage] a donné la parole à Dany Chiappero, architecte représentante du maître d'ouvrage du projet.

Dany Chiappero a exposé le contexte de la naissance de cet observatoire :

- la démarche d'observatoire photographique des paysages a été initiée en 1991 par le ministère en charge de l'environnement,
- cette démarche a été relayée par les PNR, dont celui du Livradois Forez qui conduit depuis 1997 un observatoire sur 40 sites,
- en parallèle, dans le cadre de la révision de sa charte, le PNR du Livradois Forez a lancé un travail similaire auprès des habitants [notamment sur la restauration de poirières]
- les échanges de l'hiver 2007, organisés par le PNR Livradois, avec différents acteurs ayant mis en place des démarches participatives sur l'observation des mutations du paysage de leur territoire, révèlent que « c'est dans l'air du temps ».
- Le PNR de la Brenne et la Compagnie du paysage y ont présenté les travaux des « Ateliers de Prissac »<sup>2</sup>,
- d'où la proposition du PNR de la Brenne à « La Compagnie du Paysage » de mettre en place un observatoire photographique dans le cadre des « Ateliers Paysage de Prissac ».
- Dany a remis à chaque participant le document de présentation « *Vers un observatoire photographique participatif de paysage pour le sud du Parc* »<sup>3</sup>, en soulignant que ce document avait été largement diffusé durant les mois précédents.

Dans cet objectif, Florence Morisot, photographe paysagiste, missionnée par le Parc pour accompagner la mise en œuvre de l'observatoire, explique :

- observer, c'est prendre un point de vue, une 1<sup>ère</sup> photo, puis la reconduire à un rythme diversifié [selon les heures, les jours, les mois, etc.]
- depuis longtemps, il existe de nombreux observatoires photographiques
- mais les observatoires participatifs sont récents.

Florence propose d'accompagner les habitants :

- on peut faire une photo 'sans faire de photo', c'est-à-dire avec de simples commentaires,

<sup>2</sup> cf. « *Paysages visibles, paysages invisibles* », *Les Cahiers de La Compagnie du paysage n°5, Champ Vallon, 2008*

<sup>3</sup> cf. flyer ci-joint en annexe

## Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

- on peut faire du terrain ensemble pour retrouver le point de vue.

Alain Nevière donne une information accessible sur Internet : la base « Mérimée », créée en 1880.

Hugues Rizet : choisir le point de vue peut répondre à un besoin, celui de conserver la trace de l'évolution d'un site par exemple. Mais, il faut aussi se poser la question de savoir d'où on prend la photo. Hugues propose de prendre comme repère que ce soit depuis l'espace public.

Odile Marcel acquiesce et souligne que cela met en évidence un caractère du paysage : le paysage est un patrimoine commun.

Catherine Marette note donc que l'espace public devient le repère pour prendre la photo. Par espace public, il convient d'entendre tous les lieux accessibles au public, comme les routes, les chemins de randonnée, etc.

Dany Chiappero demande à ce que le territoire d'expérience de l'observatoire soit inclus dans celui des communes adhérentes au Parc.

Catherine Marette reprend la question et la pose aux participants :

- Gilles Touzet soutient cette demande puisque c'est le Parc qui est le maître d'ouvrage de l'opération.
- Robert Joannin comprend la notion de limite [le périmètre du Parc] mais propose de laisser un clin d'œil possible vers une extension du Parc.
- Alain Nevière : le Parc est en cours de révision de charte, et prévoit de favoriser une ouverture vers les territoires voisins. Par ailleurs, « la commission Tourisme du Parc » s'est ouverte à St Benoît-du-Sault.

Catherine Marette note donc que le terrain d'observation est inclus dans le territoire des communes adhérentes au Parc, avec une ouverture possible vers les communes voisines.

Alain Brissaud demande ce que recouvre l'observation du paysage ? A son avis, il s'agit d'être attentif à l'évolution du territoire, pris dans son ensemble. Le milieu végétal n'est pas représentatif à lui seul du paysage : le paysage, c'est du végétal, de la faune et de la flore, du bâti et des habitants.

Tous les membres de l'Atelier partagent ce point de vue : le paysage comprend l'ensemble des éléments visibles du territoire et sensibles pour les habitants.

Odile Marcel dit être sensible aux représentations des vieilles photos car c'est un bon départ pour on voir les transformations des milieux, notamment sur les parties aujourd'hui en friches.

Odile dit aussi avoir remarqué, notamment à Gargillesse, que la ponctuation d'arbres est encore existante dans le bocage, mais qu'il n'y a plus de haies touffues.

Alain Brissaud dit que c'est la même chose à Tilly. Par ailleurs, Alain précise que des photos avant remembrement existent.

Florence Morisot : ce qui évolue le plus en ce moment, ce sont les limites de bourg.

Alain Nevière cite un autre cas de figure : celui de « la boucle du Pin » où la vue a complètement changé du fait de l'enrichissement de la vallée.

Florence Morisot propose d'observer également les choses qui ne bougent pas.

Dany Chiappero présente un CD, intitulé « 1900-2000 Nos villages en images – Le canton de Bélâbre. Plus de 900 cartes postales et de nombreux témoignages. » : il a été réalisé en 2006, par l'office du tourisme du canton de Bélâbre [Alain Nevière coordonnateur du projet], et se trouve en vente notamment aux trois Musées de Prissac.

Dany montre des extraits du CD sur un écran d'ordinateur, et fait également circuler des tirages photos sur support papier, notamment deux photos d'un lavoir, prises à quelques années de distance :

## Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

- Gilles Touzet remarque que le niveau de l'eau est différent, dans un cas l'eau monte jusqu'en bordure du lavoir, dans l'autre cas le lavoir est sur une plate-forme complètement protégée au-dessus de l'eau
- Alain Nevière explique que maintenant le lavoir est devenu une aire de pique-nique.
- La comparaison de ces deux photos illustre le changement d'usage du site.

Dany Chiappero dit qu'au-delà de la veille sur les paysages les plus intéressants, on peut aussi mener une veille sur des paysages d'apparence banale, mais qui peuvent disparaître d'un seul coup avec l'ajout d'un objet qui détruit l'harmonie du lieu.

Alain Brissaud pense à la filière agricole, et déplore leur statut particulier dans les règlements d'urbanisme.

Alain Nevière revient sur la commande du Parc. L'observatoire photographique est un outil de veille sur l'évolution du territoire du Parc mais il peut aussi être associé à d'autres enjeux :

- par exemple penser au thème de l'eau dans la vallée : observer les changements d'ambiance selon les saisons, ou au fil des années,
- autre exemple, certains paysages liés aux activités humaines, comme les anciennes voies ferrées, qui peuvent devenir des axes à ouvrir au public pour créer de nouvelles balades.

Odile Marcel pense que l'observatoire doit servir aux déclinaisons d'usage du territoire, aux attentes et ambitions de ses habitants.

Dany Chiappero reprend l'idée d'une veille participative : l'organiser avec les habitants concernés permet de recueillir des points de vue diversifiés, à travers ce que perçoivent les habitants, tandis qu'un observatoire réalisé uniquement avec des photographes professionnels offre moins de richesse de points de vues :

- Florence Morisot poursuit en soulignant que ce n'est pas la qualité de la photo qui importe le plus, mais le témoignage et les motivations de la personne qui l'a faite,
- Dany propose même de créer « un quartier des photos impossibles »,
- Florence fait circuler un livre « Les photos ratées ».

Catherine Marette propose de faire un dernier tour de table avant de trinquer au « pot de l'amitié », offert par la mairie de Prissac :

- Isabelle Dubrac pense avoir un fonds personnel, sa 1<sup>ère</sup> ambition sera de trier les photos, et le choix risque d'être difficile !
- Dany recommande de choisir le point de vue et non pas la qualité de la photo.
- Hugues Rizet pense retrouver des photos sur l'action communale, des vues de voies de chemin de fer ou de remembrement.
- Dany propose de communiquer une liste de points de vue précédemment établis par l'agence de paysagistes « A ciel ouvert ».
- Alain Brissaud suppose qu'on va retrouver les mêmes points de vue.
- Maurice Vannier, « enfant du pays », pense que Prissac a beaucoup changé.
- Marie-Hélène Cigoyenette propose de rechercher des fonds personnels chez ses amis ; par ailleurs elle s'intéresse plutôt aux sites qui ne bougent pas, aux ambiances paysagères des moulins ou des châteaux.
- Dany se demande à quoi ressemblait le paysage avant le remembrement ? Pourquoi les haies étaient-elles basses ? Quels étaient leurs usages ?
- Robert Joannin propose des enchaînements sur plusieurs points de vue du même site.
- Florence Morisot donne quelques conseils pratiques pour établir un carnet de bord : réparer le point d'observation sur une carte IGN, faire un croquis pour noter la position, l'heure de la prise de vue, les conditions atmosphériques, commentaires, objectifs ...

Le CR sera relu au prochain atelier afin de valider, modifier ou compléter les propos de chacun.

A mardi 12 décembre prochain,

programme : visionner les documents que chacun aura pu apporter.

Bon week-end à tous, Catherine Marette.

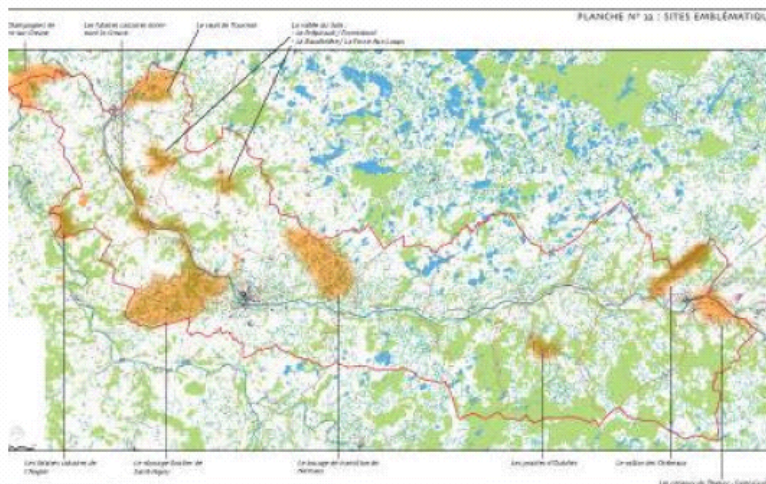
# Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

Annexe : extraits de l'étude « A ciel ouvert » communiqués par Dany Chiappero

## I.2.1. Les paysages emblématiques

### *Vallée de la Creuse*

- **Le site des Roches et ses abords** à Pouligny et Sauzelles (comprenant les falaises, les pelouses calcaires, le bois et le hameau des Roches, la Creuse et ses rives, les anciennes prairies en rive gauche au pied du bourg de Sauzelles)
- **La vallée du Suin dans les environs de Fonterland et de la Fosse aux Loups/La Boudinière** (Pouligny, Tournon-Saint-Martin) (notamment pour ses milieux remarquables, structuration paysagère spécifique, ambiance d'exception, hameaux et bâtis isolés remarquables...)
- **Le vallon des Chézeaux** (Rivarenes, Saint-Gaultier, Nuret) notamment pour ses milieux remarquables, pour la qualité patrimoniale du hameau du même nom, pour le potentiel au niveau de la confluence avec la Creuse...
- **La ville haute du Blanc** pour son paysage urbain à très forte valeur patrimoniale et pour ses belvédères, balcon remarquable d'appréciation de la ville et de la vallée



### *Vallées et bocage du sud du Parc*

- Les falaises de la Dube (Mérigny)
- La confluence des trois rivières à la Roche-Chevreau (Chalais, Prissac)
- Les bocages jardinés du sud de Prissac
- Les coteaux-nord de l'Abloux (Prissac, Sacierges, Saint-Civran, Chazelet)

# Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

## I.2.2. Les paysages et les espaces publics de référence

Les paysages ou espaces de référence sans être aussi emblématiques que les séquences précédentes présentent un intérêt certain et demandent une attention particulière lors des projets d'aménagement.

### Vallée de la Creuse

<p>D'est en ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les hauts de coteau de Thenay</li><li>- Le hameau de Conives à Thenay</li><li>- Le site des Chauffourniers à Saint-Gaultier</li><li>- Site d'Usseau à Rivarennnes</li><li>- Les rives de Creuse à Rivarennnes</li><li>- Abords de la chapelle et du cimetière entre Chitray et la Creuse</li><li>- Séquences de voie ferrée dans les prairies alluviales de Chitray</li><li>- Le secteur bocager au nord-est de la Drouille ainsi que les deux vallons forestiers qui le borde (Chitray)</li><li>- La vallée du Brion et ses prairies à Oulches</li><li>- Site de Plein-Pinard à Rivarennnes</li><li>- Le site de Romefort à Ciron et ses abords</li><li>- Vallon de la Poirière à Ruffec</li><li>- Site prieural de Saint Alpinien à Ruffec et le site de pont</li><li>- Secteur d'Anguyenne</li><li>- Les ruelles du cœur de village de Ruffec</li><li>- Vallon des Riaux à Ruffec</li><li>- Les étangs de la Rouère à Ruffec</li><li>- Les rives de la Creuse au Blanc</li><li>- Le viaduc du Blanc</li><li>- Le bocage de transition entre Brenne et blancois autour de Nervaux (Le Blanc)</li><li>- Les bords de Creuse et ses sources à Saint-Aigny</li><li>- Le bocage-« fossile » de Saint-Aigny</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le site du Saint-Fleuret et ses abords (rives et coteaux de la Creuse) à Sauzelles</li><li>- Le vallon de Baberoche à Sauzelles</li><li>- La sente de la Reuille à Preuilly-la-Ville</li><li>- Le hameau de Prépicauld à Preuilly-la-Ville</li><li>- Les falaises et affleurements calcaire de la Creuse entre Le Blanc et Tournon (cristallisés aux Roches)</li><li>- Le site de l'Abbaye de Fongombault et ses environs (y compris les coteaux boisés en rive gauche de la Creuse)</li><li>- Les bords de Creuse à Fongombault (organisation des jardins en terrasses)</li><li>- La Creuse et ses abords à Lurais (entrée de village scénographie, abords de l'église...)</li><li>- La Roche de Saint-Barthomé et ses abords, en rive droite de l'Anglin à Lurais (ruine du moulin, grottes, affleurements calcaire, milieux remarquables...)</li><li>- Le seuil géographique au nord-est Tournon, (point haut dans le secteur de Pette-Loup)</li><li>- La place du Foirail à Tournon</li><li>- Le site de la confluence Creuse-Suin à Tournon</li><li>- Place des marronniers à Néons</li><li>- Abords du château de Néons</li><li>- Les Champagnes de Néons</li><li>-</li></ul>
--	---

# Mise en place d'un Observatoire participatif du paysage

## Vallées et bocage du sud du Parc

<p>D'est en ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anciens communaux des Bouchots (Vigoux)</li> <li>- Anciens communaux de Luzeret</li> <li>- Hameau de la Boudre et son cadre bocager</li> <li>- Séquences de la vallée de la Sonne à Luzeret et Prissac</li> <li>- Composition autour du château et de l'église de Chazelet</li> <li>- Les Forges de l'Abloux (Chazelet)</li> <li>- Le chemin des Lavandières à Prissac</li> <li>- Hameau du Gué de Laveau à Prissac</li> <li>- Château de la Garde Giron à Prissac</li> <li>- Bocages des Grandes Chaumes (Tilly)</li> <li>- Abords de la Colombe Tilly</li> <li>- Place de l'église de Tilly</li> <li>- Hameau de Château-Guillaume (Lignac)</li> <li>- Étang de la Roche-Chevreux (Lignac)</li> <li>- Bourg de Chalais</li> <li>- Site et château de Rocheblond au bord de l'Anglin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bocage mixte autour de Monthaud à Chalais</li> <li>- Hameaux au sud-est de Bélâbre : Jovard, la Forges, Nesmes,...</li> <li>- Carrefour en forêt de Lafat (Saint-Hilaire-sur-Benaize)</li> <li>- Les bords de la Benaize à l'entrée-est de Saint-Hilaire</li> <li>- Château de Céré et Benaize (Saint-Hilaire-sur-Benaize)</li> <li>- Site de Plaincourault et de la vallée d'Ophine (Mérigny)</li> <li>- Site de la Roche Bellusson et ses environs (Mérigny)</li> <li>- Hameau de Puy-Chevrier (Mérigny)</li> <li>- Place de l'église à Ingrandes, château, partie basse du bourg, bords de l'Anglin</li> <li>- Centre bourg et place de l'église à Mauvières</li> <li>- Hameau et château de Forges Concremiers</li> <li>- Centre-bourg, rives de l'Anglin moulin de Concremiers</li> <li>- Hameau de Rolniers Concremiers</li> </ul>
---	---

